

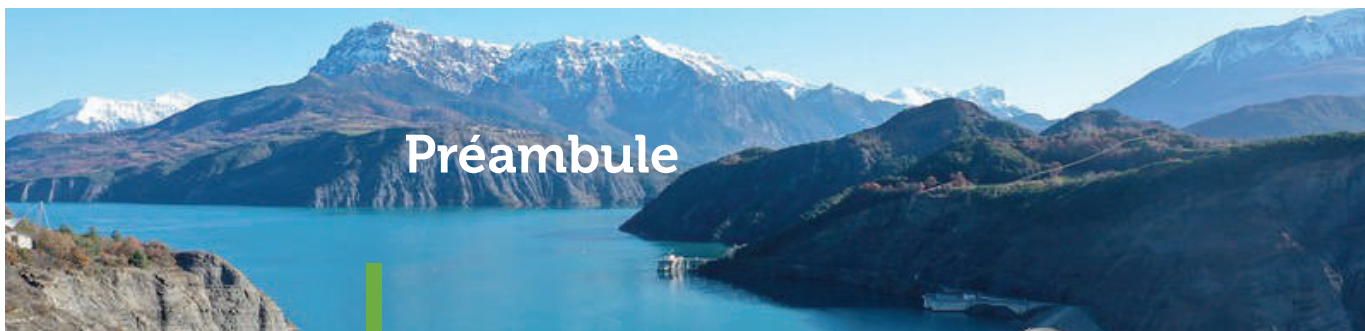
# Quels futurs pour la gestion de l'eau en agriculture face aux changements globaux ?

MOBILISATION D'UN COLLECTIF  
D'ENTREPRISES, CHERCHEURS, ENSEIGNANTS  
ET DÉCIDEURS PUBLICS

DOSSIER DE PRESSE



<b>Préambule</b>	<b>3</b>
<b>Une démarche collective, territoriale et pluridisciplinaire</b>	<b>4</b>
<b>Les chantiers 2022 - 2025</b>	<b>7</b>
<b>Les activités de la Chaire</b>	<b>13</b>
<b>Les acteurs de la Chaire et leur rôle</b>	<b>15</b>
<b>Le budget</b>	<b>18</b>



## Préambule

### La mobilisation d'un collectif d'acteurs de la gestion de l'eau et de l'agriculture face aux défis posés par le changement climatique

La France est confrontée à des défis majeurs posés par des arbitrages à opérer sur les usages de l'eau. Ces défis sont d'autant plus grands que le changement climatique est à l'œuvre et que les modes de production et les systèmes alimentaires sont eux-mêmes en pleine évolution. L'agriculture doit être en mesure de s'adapter à ces changements et établir de nouvelles relations avec la ressource en eau sur le court et le long terme. Ces enjeux sont particulièrement prégnants dans le « grand sud » de la France qui est soumis à des tensions croissantes sur l'eau, et les réponses à y apporter devront prendre en compte les spécificités des territoires.



Partager les savoirs, explorer les solutions, former et informer, pour une meilleure gestion de l'eau en agriculture face au changement climatique. »

C'est sur ce constat que s'est formée la dynamique de la **Chaire partenariale Eau, Agriculture et Changement climatique (Chaire EACC)**, rassemblant progressivement instituts de recherche et de formation, entreprises, collectivités et pouvoirs publics, représentants du monde agricole.

**Créée en 2021** à l'initiative de **l'Institut Agro et d'INRAE**, la **Chaire EACC** s'est fixée comme missions de :

- poser les bases d'une connaissance partagée des enjeux ;
- mener des travaux de recherche et développement ;
- diffuser la connaissance, mettre en débat les résultats ;
- mettre en réseau et favoriser les partenariats ;
- contribuer à la formation de professionnels capables de traiter ces nouveaux enjeux.

**Six chantiers prioritaires** constituent le programme d'action de ce premier cycle de 4 ans. Impliquant chercheurs, étudiants et acteurs de la gestion de l'eau et de l'agriculture, la Chaire répondra par des moyens d'action concertée aux attentes opérationnelles de ses membres en privilégiant une intelligence collective afin d'aborder ces questions dans toutes leurs dimensions techniques et sociales.

**La Chaire EACC** bénéficie de l'implication humaine et des dons financiers de ses membres, gérés par la fondation universitaire «**L'Institut Agro Fondation**» sur le principe du mécénat.



## Une démarche collective, territoriale et pluridisciplinaire

**Les régions voisines de la Méditerranée** sont désormais bien identifiées comme un **point chaud du changement climatique global**. L'augmentation de température estivale y est déjà supérieure de 50% à la moyenne globale, et la tendance est confirmée, particulièrement pour la rive nord. Si les projections en termes de précipitations sont soumises à davantage de variabilité et d'incertitudes, l'augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la durée des sécheresses, déjà observée durant les dernières décennies, devrait néanmoins s'y poursuivre voire s'y accentuer, comme l'indique le dernier rapport du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat) en 2022.

Raccourcissement des cycles végétatifs, pics de chaleur, moindre disponibilité de l'eau dans les sols, les rivières, les nappes et les réservoirs, intrusions salines et risques accrus de précipitations intenses vont fortement impacter l'activité agricole dans sa relation avec la ressource en eau et dans sa capacité à s'adapter pour préserver son rôle essentiel de production.

Le lancement du « Varenne agricole de l'eau et du changement climatique » en mai 2021 par le ministère de l'Agriculture et le ministère de la Transition Écologique a marqué l'urgence pour le territoire français de s'engager dans une réflexion collective sur la thématique de la gestion de l'eau et la nécessité d'engager un plan d'actions à l'échelle nationale.

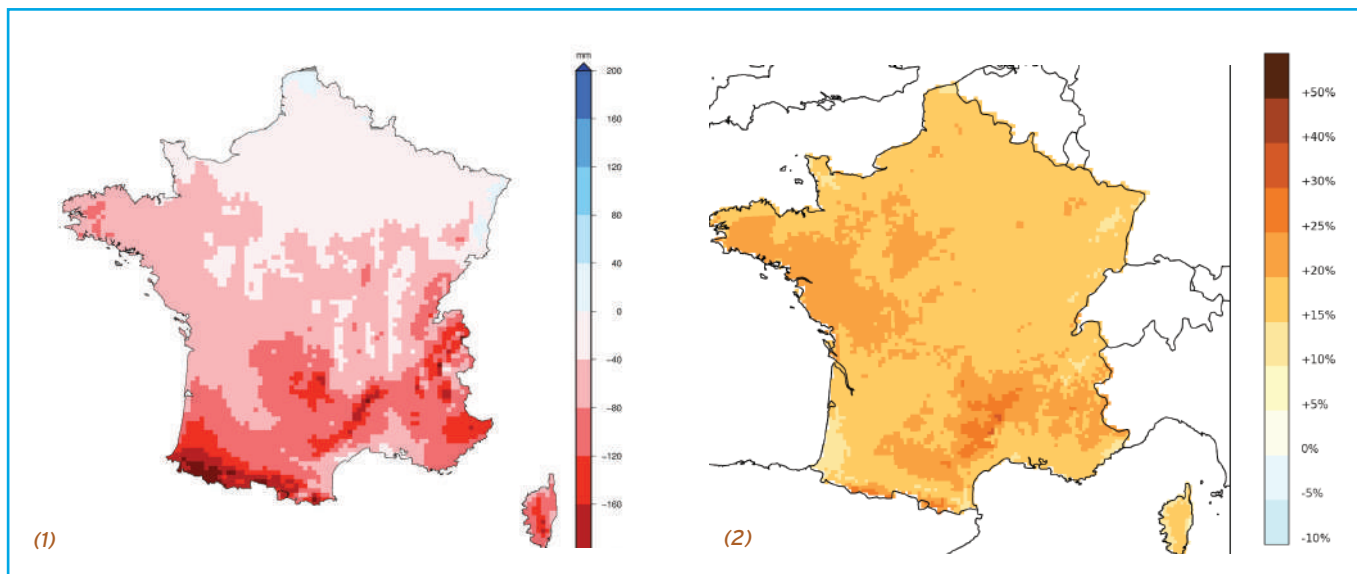
**La Chaire EACC** s'inscrit dans cette dynamique en participant à **la construction d'une vision partagée de la planification et la gestion des ressources en eau à l'échelle des territoires**. Les acteurs territoriaux du Sud de la France ont une importante expérience en terme de gestion collective de l'eau. Associant les sociétés d'aménagements régionales, des collectivités territoriales, les chambres d'agriculture régionales, des bureaux d'études spécialisés et des entreprises privées, la Chaire a pour objectif de contribuer à l'objectivation du débat public sur les transformations et les solutions à mettre en œuvre dans les territoires.



Une intelligence collective est à construire pour aborder ces questions dans toutes leurs dimensions techniques et sociales, impliquant les opérateurs publics et privés en partenariat avec la communauté scientifique. »



**SAMI BOUARFA**  
INRAE, Directeur Adjoint  
du département AQUA  
Coordinateur scientifique  
de la Chaire EACC



(1) 2085-RCP85-médiane-EcartP\_DRIAS  
 (2) 2085-RCP85-médiane-EcartETP\_DRIAS

«  
 Les projections de précipitations (P) et d'évapotranspiration potentielle (ETP) annoncent un renforcement structurel des déficits hydriques agricoles au 21<sup>e</sup> s. particulièrement marqué dans un grand tiers sud de la France. »

Écart à l'horizon 2071-2100 du cumul de précipitations d'avril à octobre (1) et de l'évapotranspiration potentielle (2) par rapport à la période de référence (1976-2005) (RCP8.5 : scénario sans politique climatique ; médiane des modèles), DRIAS-2020.

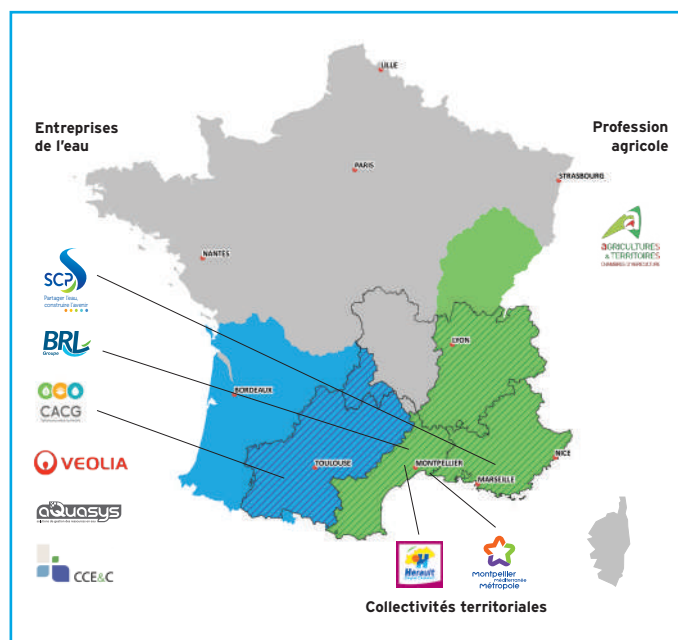
Sous l'effet principal de la hausse des températures, les cultures vont évaporer davantage d'eau du sol pour assurer leur développement. Dans le même temps, la baisse des précipitations ne permettra pas de reconstituer les stocks d'eau des sols et les situations de déficit hydrique vont se généraliser et s'intensifier. Les débits des rivières et la recharge des nappes souterraines vont également diminuer significativement, renforçant les tensions sur la ressource.



### Des territoires pilotes représentatifs d'une diversité de situation

Les territoires d'étude potentiels de la Chaire se situent dans un grand tiers sud de la France et correspondent à l'étendue des territoires d'intervention des membres de la Chaire. Ce tropisme méridional inclut une grande diversité de situations géographiques et hydrologiques et présente l'intérêt opérationnel évident d'une situation centrale pour le siège montpelliérain de la Chaire. Le choix des territoires pilotes vise une bonne représentativité des différentes structures impliquées en matière de gestion de l'eau et de planification (sociétés d'aménagement régional, établissements publics territoriaux de bassin, associations syndicales de propriétaires, métropoles et départements). Cette diversité de situations de gestion de l'eau permet à la Chaire d'aborder, de manière coordonnée, des questionnements qui se posent de manière différenciée selon les territoires, les échelles d'action et les décideurs impliqués.

**L'approche pluridisciplinaire de la Chaire** sera un atout pour l'établissement d'un socle de connaissances transverses et l'identification de solutions répondant à la fois aux impératifs techniques et politiques des territoires. Des chercheurs de Toulouse, Montpellier et Avignon issus d'unités de recherche en sciences de l'eau, agronomie, sciences humaines et sociales, information spatiale et télédétection, apporteront un haut niveau d'expertise dans l'encadrement scientifique des actions afin de construire une vision systémique de la gestion de l'eau.



#### Territoire d'intervention et localisation des membres fondateurs de la Chaire EACC

En contour noir : limites administratives régionales ; en bleu : bassin hydrographique Adour-Garonne ; en vert : bassin hydrographique Rhône-Méditerranée.

#### Une vision -non exhaustive- de l'environnement scientifique de la Chaire EACC (Unités de Recherche)

##### Montpellier

- UMR G-EAU : Gestion de l'eau, acteurs, usages
- UMR Innovation : Innovation et développement dans l'agriculture et l'alimentation
- UMR Tetis : Territoire - Environnement - Télédétection - Information Spatiale
- UMR Lisah : Laboratoire d'Étude des Interactions entre Sol-Agrosystème-Hydrosystème

##### Toulouse

- UMR AGIR : AGroécologie - Innovations - TeRritoires
- CESBIO : Centre d'Études Spatiales de la BIOSphère

##### Avignon

- UMR Emmah : Environnement Méditerranéen et Modélisation des Agro-Hydrosystèmes



## Les chantiers 2022 - 2025

Nourrie par les expertises et les besoins opérationnels de ses membres, la Chaire a identifié **6 chantiers prioritaires** destinés à collecter ou acquérir des références manquantes et à développer des outils et des méthodes pour la mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau dans les territoires.



*Vignes et grandes cultures dans un paysage du Razès, près de Limoux dans l'Aude.*

Anticiper les multiples effets du changement climatique sur l'activité agricole est indispensable pour préparer une gestion adaptée de la ressource en eau dans les territoires.

*Crédit photo : Pom' - Licence CC BY-SA 2.0*

### **Chantier 1 :** **Des méthodes pour mieux comprendre les usages, évaluer et anticiper les besoins en eau**

Le changement climatique affecte, avec un fort degré d'incertitude, les deux principaux termes de l'équation à laquelle sont confrontés les acteurs de la gestion de l'eau dans les territoires : la disponibilité des ressources en eau d'une part, et les usages de l'eau d'autre part, singulièrement ceux du secteur agricole, qui évoluent tant en volume que dans leur nature et leur structure, dans le contexte irrigué comme dans le contexte pluvial.

**Il est indispensable pour les acteurs de la gestion de l'eau de disposer de références fiables et de méthodes accessibles, intégrant le potentiel des nouvelles technologies numériques, pour comprendre, suivre et anticiper ces évolutions, en vue non seulement de poursuivre l'optimisation et l'adaptation d'aménagements existants, mais également de contribuer aux démarches territoriales de concertation et de planification en matière de gestion de l'eau, y compris dans les territoires dépourvus d'accès à la ressource.**

### **Chantier 2 :** **Transition agro-écologique et gestion de l'eau : quelles interdépendances ?**

Le secteur agricole et alimentaire tient un rôle majeur dans la transition écologique de notre société. Des modifications profondes des systèmes de culture, de production et d'organisation des filières sont attendues pour répondre aux objectifs de gestion durable des ressources naturelles, de préservation de la biodiversité



*Des pratiques agroécologiques comme l'agriculture de conservation des sols, limitant l'érosion et maximisant la capacité du sol à retenir l'eau, sont des voies d'adaptation au changement climatique.*

*Crédit photo : Institut Agro Montpellier*

et de lutte contre le changement climatique, tout en permettant l'accès de tous à une alimentation de qualité, en contribuant à l'autonomie alimentaire et en préservant l'économie agricole. **L'agroécologie d'une part, et la réorganisation des filières d'autre part, sont les piliers de cette transition des systèmes agricoles et alimentaires, et posent leur lot de questions en matière de gestion de l'eau.**

Dans quelle mesure l'introduction de cultures et de matériels végétaux adaptés aux conditions de sécheresse, l'adoption de pratiques et la mise en place d'infrastructures agro-écologiques, permettent d'envisager une meilleure efficacité de l'eau, dans les conditions d'une agriculture pluviale comme d'une agriculture irriguée ?

Réciproquement, quelles sont, dans les territoires méridionaux, les conditions, particulièrement en matière d'accès à la ressource en eau, permettant d'envisager ou non le développement de ces systèmes ?

Enfin, de quels outils dispose-t-on pour favoriser la transition vers des systèmes de culture et de production plus économes en eau et moins vulnérables face aux changements climatiques actuels et à venir ?

### **Chantier 3**

#### **Réutilisation d'eaux usées traitées pour l'agriculture : potentiel, limites et conditions de réussite des projets**

La mobilisation de ressources en eau « non conventionnelles » (eaux de ruissellement, eaux usées...) fait partie du panel de solutions à envisager pour faire face aux conséquences du changement climatique. Parmi celles-ci, la réutilisation d'eaux usées traitées (REUT) en agriculture demeure une pratique relativement limitée en France : de l'ordre de 1 à 2% des volumes d'eaux usées traitées municipales y sont réutilisés, part qui dépasse 10% dans





**Plateforme expérimentale REUT de Murviel-lès-Montpellier**

Depuis 2017, la plateforme expérimentale de réutilisation d'eaux usées en irrigation de Murviel-lès-Montpellier (Hérault) permet d'étudier la faisabilité technique et d'évaluer les impacts agronomiques, sanitaires et environnementaux d'une filière de réutilisation des eaux usées pour l'irrigation agricole, dans le but de réduire la pression de pollution sur le milieu.

*Crédit photo : INRAE*

plusieurs pays de l'UE et 50% dans d'autres régions du monde.

Ce constat chiffré, désormais connu, masque une grande diversité de situations, et de nombreuses questions se posent sur l'opportunité d'une part, et sur la manière d'autre part, de développer cette pratique.

Le potentiel de production concorde-t-il, en volume, en qualité et en disponibilité saisonnière (notamment sans compromettre le fonctionnement des milieux aquatiques auquel les rejets d'eaux usées traitées contribuent), avec de potentiels besoins agronomiques à satisfaire localement ?

Quels sont les risques vis-à-vis de la santé publique, de la qualité de l'eau et des sols, et comment l'utilisation de ces ressources est-elle perçue par les acteurs agricoles, les consommateurs et, plus largement, les citoyens ?

Quels sont les coûts associés à la mise en œuvre de ces solutions, dans quelles conditions ces coûts sont-ils compatibles avec une utilisation agricole, et comment envisager leur financement ?

**L'ensemble de ces questions fait l'objet de recherches et d'expérimentations depuis plusieurs années en France comme à l'international. L'environnement scientifique pluridisciplinaire de la Chaire et l'implication opérationnelle de ses membres permettront d'aborder la question de la REUT en agriculture dans toutes ses dimensions et de contribuer à l'opérationnalisation de projets, dans une logique de gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle des territoires.**

## Chantier 4 :

### Retenir plus, répartir mieux : quels aménagements pour les territoires ?

Le ralentissement des écoulements et le stockage de l'eau sous toutes ses formes, dans des retenues mais aussi dans les sols voire le sous-sol, sont un moyen d'optimiser le grand cycle de l'eau en vue de satisfaire des besoins multiples et croissants au sein des territoires : alimentation en eau potable, fonctions environnementales, agriculture et industrie, écrêtement des crues, production hydroélectrique, tourisme et agrément, etc.



#### Le cas du bassin versant du Jabron

Les déséquilibres quantitatifs récurrents sur le bassin versant du Jabron, affluent de la Durance au niveau de Sisteron, ont conduit dès 2014 à des objectifs de réduction des prélèvements agricoles de 33% en période d'étiage. En 2017, un Plan de Gestion de la Ressource en Eau y était établi, définissant les volumes de prélèvement par usage, les règles de répartition de l'eau, et les actions à mettre en œuvre (économies, stockage, modernisation...).

*Crédit photo : Martin Grau - Licence CC BY-NC 2.0*

Un large panel de solutions agronomiques et d'aménagements à diverses échelles peuvent être envisagés pour répondre à cet objectif : gestion des sols agricoles et adaptation des systèmes de cultures, aménagements intra ou inter parcellaires, stockage en nappe, bassins et retenues d'eau de tous types et de toutes tailles.

Dans une approche intégrée de ces solutions à l'échelle des territoires, les retenues d'eau peuvent contribuer à satisfaire un grand nombre d'usages et remplir de multiples fonctions mais ne sont pas sans impacts sur le fonctionnement des cours d'eau et des milieux. Leur mise en œuvre est fortement controversée et des modalités de financement équilibré et équitable sont à rechercher.

**La Chaire se propose d'apporter des éléments de connaissance sur le potentiel, l'opportunité, les impacts et la faisabilité technico-économique de ces aménagements pouvant être de taille et de nature très diverses (nouvelles retenues, extensions en capacité, diversification des usages et solutions d'optimisation de retenues existantes, stockage en nappe, aménagement de zones humides et autres solutions fondées sur la nature). Dans le contexte d'un débat public particulièrement tendu, l'attention sera portée également sur les conditions de mise en œuvre des projets : maîtrise d'ouvrage, financement, processus de concertation et parcours réglementaire.**

## Chantier 5 :

### Salinisation en zone côtière : enjeux et moyens d'adaptation

Les aquifères côtiers ou littoraux sont en contact avec la mer ou l'océan qui constitue leur limite aval. La surélévation du niveau marin, associée à une moindre recharge des nappes et à une forte demande en eau estivale en zone littorale, les expose à des risques de remontée du « biseau salé » (limite eau douce/eau de



*Vignoble des Vins des Sables, commune d'Aigues Mortes, Gard.*

Ce vignoble a subi en 2021 d'importants dégâts liés à la salinisation de la nappe et des sols.

*Crédit photo : YuriBCN aka JordiVK - Licence CC BY-SA 2.0*

mer), avec de graves conséquences pour la qualité des eaux, des sols et des milieux naturels. Ce risque est particulièrement fort sur le pourtour méditerranéen entre Marseille et l'Espagne (source : Explore 2070, BRGM/ARMINES, 2012).

Après plusieurs années d'alerte, les dégâts ont atteint dans certaines zones en 2021 un niveau extrêmement préoccupant susceptible de remettre en question l'activité agricole et l'exploitation de certains captages d'eau potable : extension des secteurs touchés, baisses de rendement et mortalité des ceps en viticulture.

La mobilisation d'eau douce (irrigation et submersion hivernale), moyen traditionnel de lutte contre les remontées salines, interroge aujourd'hui également dans un contexte de moindre disponibilité de la ressource.

**La Chaire souhaite accompagner une réflexion collective de fond pour améliorer la connaissance des phénomènes de salinisation dans les zones côtières de Méditerranée et envisager des réponses adaptées à court terme et à long terme.**

## **Chantier 6 :** **Planification et gestion territoriale** **des ressources en eau :** **vers des approches renouvelées**

Le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique fait suite aux Assises de l'Eau initiées en 2019 et affiche l'objectif de « répondre à l'urgence d'agir » par le biais d'une « mobilisation collective et rapide » des parties prenantes.

Dans sa volonté de construire « une vision partagée et raisonnée des besoins et de l'accès aux ressources en eau mobilisables pour l'agriculture sur le long terme », le Varenne de l'eau a confirmé que les Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) sont les outils adaptés pour trouver les réponses spécifiques de manière concertée dans les bassins en tension. Des voies de consolidation, d'amélioration et d'opérationnalisation de ces dispositifs ont été proposées.



### **Le Climathon® de Murviel-lès-Montpellier**

En 2018, le Climathon® a réuni sur 24 heures une soixantaine de participants : viticulteurs, chercheurs, étudiants, responsables politiques ou associatifs, simples citoyens concernés par l'avenir du vignoble local. L'organisation de ce brainstorming a permis d'imaginer six projets qui ont pu bénéficier de l'accompagnement méthodologique et technique d'une équipe d'experts.

Source : Marc Nougier, Jean-Marc Touzard. 2018, 30 p. hal-02787087

**En accord avec les recommandations du Varenne de l'eau, la Chaire entend expérimenter, sur les territoires d'intervention de ses partenaires et avec l'appui de la communauté scientifique, des innovations méthodologiques autour de la concertation, la planification, l'analyse économique et financière et la gestion des ressources en eau.**

Veillant à alimenter la controverse en évitant la polémique tout en se voulant résolument créatifs, les travaux pourront notamment interroger les politiques publiques passées et à venir, questionner les attentes sociétales, proposer des outils opérationnels et rechercher des réponses originales mobilisant l'intelligence collective des membres et partenaires de la Chaire.



## Les activités de la Chaire



Nos étudiants sont largement préoccupés par les défis liés au changement climatique. Nous devons leur fournir un bagage scientifique solide pour aborder ces défis dans toute leur complexité, et les accompagner vers leurs futurs métiers. La Chaire nous permet de les plonger au cœur de l'action, dans un environnement scientifique de haut niveau, aux côtés de leurs futurs employeurs. Ce sont aussi les experts de demain.



**GILLES BELAUD**  
*Professeur à l'Institut Agro Montpellier*  
*Responsable de formations en Sciences de l'Eau*  
*Coordinateur scientifique de la Chaire EACC*

### 1. Stages et projets étudiants

Nos instituts de formation ont pour vocation d'accompagner les étudiants vers le monde professionnel (secteurs économiques, administration, recherche...) en les rapprochant de leurs futurs employeurs et en leur fournissant un bagage scientifique solide pour faire face aux défis sociétaux. Tout au long des cursus, les étudiants seront amenés à participer à des projets, collectifs ou individuels, de quelques semaines à plusieurs années,



en lien avec des professionnels prescripteurs. La Chaire se donne l'objectif de faciliter et d'enrichir ces rencontres en accompagnant les prescripteurs dans la définition de leurs besoins, en diffusant largement les propositions et en assurant un suivi collégial des projets.

### 2. Séminaires et journées techniques

Dans l'optique de diffuser et valoriser les savoirs et les retours d'expérience, d'enrichir les projets en cours par l'expertise collective et de générer de nouvelles collaborations, la Chaire organise régulièrement des séminaires et des journées techniques avec des intervenants internes et externes.

### 3. Veille et synthèse

La Chaire opère une veille scientifique et technique au fil de l'eau en relation avec les chantiers prioritaires définis dans son programme d'action. En fonction des besoins exprimés par le collectif de la Chaire, des moyens peuvent être mobilisés pour réaliser des synthèses thématiques et faire un « état de l'art » sur des domaines spécifiques.



#### Des apports méthodologiques en matière de planification

L'ambition de la Chaire est de contribuer au renouvellement des méthodes qui président à la décision en matière de planification et de gestion des ressources en eau, en questionnant notamment au travers d'études de cas opérationnelles : les outils du diagnostic territorial et de la prospective ; les approches en termes de planification et de gouvernance ; et les opportunités d'innovations techniques et organisationnelles. Tous les leviers pouvant concourir à un meilleur équilibre des ressources en eau, qu'ils soient de nature technique ou agronomique (optimisation des systèmes irrigués, agro-écologie...), organisationnelle (politiques territoriales, gouvernance, instruments financiers), des plus classiques (aménagement hydrauliques) aux plus innovants (REUT, solutions numériques...) pourront être étudiés, soumis à une démarche d'évaluation et mis en débat.

### 4. Colloques

L'activité de la Chaire est rythmée par l'organisation d'un colloque annuel consacré à l'un de ses champs d'activités. Cet événement est destiné à restituer les travaux menés par la Chaire, apporter les éclairages d'intervenants extérieurs et à mettre sur le devant de la scène des sujets susceptibles d'être mis en débat entre les professionnels de l'eau, de l'agriculture et le grand public.



# Les acteurs de la Chaire et leur rôle

## L'équipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle anime et fait vivre la Chaire. C'est elle qui impulse la dynamique et qui met en œuvre ou anime les actions. L'équipe est localisée à Montpellier. Elle est constituée de personnels scientifiques mis à disposition par les instituts porteurs et de personnels recrutés spécifiquement pour assurer le fonctionnement de la chaire et assister les deux porteurs dans l'animation, principalement un Chargé de projet, de formation ingénieur.

## 1.

### Les Instituts porteurs

L'Institut Agro Montpellier et INRAE sont les instituts porteurs de la **Chaire Eau, Agriculture et Changement Climatique**, dont ils assurent la coordination et l'animation. Impliqués dans des unités de recherche aux côtés de nombreux autres partenaires (UMR G-EAU, Innovation, AGIR, Emmah, Lisah, Tetis, CESBIO...), ils facilitent la mobilisation de la communauté scientifique au sein et au-delà de leurs propres instituts, dans un champ de compétences allant des sciences et techniques physiques et biologiques jusqu'aux sciences humaines et sociales. Institut de recherche et de formation, L'Institut Agro Montpellier facilite la mobilisation estudiantine, la rencontre entre étudiants et professionnels, et fait évoluer le contenu de ses formations au contact des problématiques de terrain. Au-delà des formations dispensées à l'Institut Agro Montpellier (cursus ingénieur, master sciences de l'eau), la Chaire est aussi ouverte à l'implication d'étudiants d'autres établissements d'enseignement supérieur (AgroParisTech, ENSAT, universités de Montpellier, Toulouse, Avignon, Aix-Marseille...).



## 2.

### Les membres donateurs

Les membres donateurs de la Chaire EACC sont des structures (entreprises, collectivités, associations) qui soutiennent et participent activement à la Chaire. Pour cela elles s'engagent sur une durée de 4 ans au travers d'un don financier. En tant que membres de la Chaire, elles participent à sa gouvernance et à l'orientation des actions, en siégeant au Comité de Pilotage, ainsi qu'à la mise en œuvre de ses actions, en mobilisant leurs collaborateurs, les terrains, leurs études de cas, leurs données.



### **BRL**

Ancré en Occitanie, le Groupe BRL propose des solutions innovantes pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique des territoires, en France et à l'International, dans les secteurs de l'eau, de l'environnement et de la biodiversité. BRL gère en concession le Réseau Hydraulique Régional, propriété de la Région Occitanie et assure la mise en œuvre de son extension, le programme Aqua Domitia.



### **SCP**

La Société du Canal de Provence, implantée à Aix-en-Provence, conçoit, réalise et exploite depuis 60 ans des aménagements hydrauliques pour assurer l'approvisionnement en eau multiusages de la Provence. Elle intervient aussi en France et à l'international, en tant que société d'ingénierie, de services et d'énergies renouvelables.



### **CACG**

Spécialisée dans la gestion des ressources en eau dans le milieu naturel, la CACG assure la gestion d'importants systèmes hydrauliques dans le Sud-Ouest de la France. Elle se place au service des acteurs du territoire, qu'elle accompagne face aux enjeux de la transition écologique dans les domaines de l'eau, de la transition agricole et de la transition énergétique, en France et à l'international.



### **VEOLIA Eau**

L'activité Eau de Veolia accompagne les collectivités et les industriels dans la mise en œuvre d'une gestion intégrée et durable des ressources en eau. Veolia gère, partout en France, des usines de potabilisation et des unités de dépollution des eaux usées de toutes origines, et participe à plusieurs programmes de R&D en collaboration avec les acteurs agricoles des territoires.



### **MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE**

Montpellier Méditerranée Métropole (3M) conduit le projet d'aménagement et de développement d'un territoire composé de 31 communes et plus de 480 000 habitants. La gestion du petit et du grand cycle de l'eau occupe un rôle central dans la stratégie globale d'adaptation mise en œuvre par la 3M face aux défis du changement climatique et afin d'accompagner le développement et la résilience du territoire.



### **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT**

Le Conseil Départemental de l'Hérault (CD34) a fait de l'eau un élément clé de sa politique en faveur d'un aménagement et d'un développement équilibré du territoire. Gestionnaire d'ouvrages hydrauliques et membre des syndicats mixtes de gestion de l'eau sur son territoire, il est aussi investi, avec son engagement Hérault irrigation, pour le développement agricole et la préservation des ressources en eau et des milieux naturels.





## CHAMBRES D'AGRICULTURES RHÔNE MÉDITERRANÉE (Chambres régionales d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, PACA)

L'accompagnement des transitions et l'adaptation au changement climatique des exploitations et des filières occupent une part majeure des missions de conseils et d'expertise des Chambres d'Agriculture. En lien avec l'ensemble des acteurs, elles participent au sein des instances de concertation, à l'élaboration des politiques et la mise en œuvre d'outils pour une gestion territoriale des ressources en eau.



## AQUASYS

Aquasys fournit des services numériques d'aide à la gestion de la ressource en eau. Les systèmes développés par Aquasys accompagnent la digitalisation des services publics de l'eau, l'intégration territoriale de la gestion de la ressource en eau et l'adaptation au changement climatique.



## CCE&C

Société de conseil, d'ingénierie et d'expertise dans les domaines de l'eau, l'environnement, l'aménagement et leurs infrastructures, CCE&C intervient auprès d'opérateurs publics et privés : mobilisation, transfert, adduction et distribution d'eau brute et d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées et de boues, collecte et régulation des eaux pluviales.

### 3.

#### Les membres associés

La Chaire associe également dans ses réflexions et ses actions des représentants des ministères, agences de l'eau, collectivités régionales, établissements publics territoriaux de bassins. Ces contributions enrichissent les débats, renforcent les liens entre recherche-action de terrain et décision publique, et favorisent l'émergence de projets.



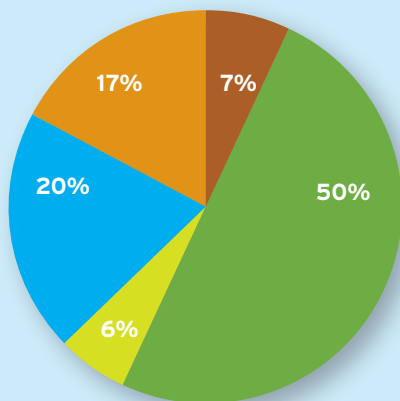


## Le budget

Le budget de la Chaire EACC est administré par la fondation universitaire de l'Institut Agro, habilitée à recevoir et mobiliser les dons des membres sur le principe du mécénat, dans un objectif d'intérêt général.

Cet indispensable socle de financement assure la continuité des activités de la Chaire EACC, sur le plan stratégique et opérationnel.

La Chaire EACC s'ouvre également à des coopérations dans le cadre de projets de recherche, dont elle facilite l'émergence et la mise en œuvre.



### Budget prévisionnel de la Chaire :

**90 000 € par an**

- Animation et gestion de la Chaire
- Animation et interactions réseau
- Appui à l'innovation et R&D
- Production pédagogique / formation étudiants
- Rayonnement de la Chaire / Communication





**Contact**

**Julien Leconte**

+33 (0)7 80 94 30 20

[contact@chaire-eacc.fr](mailto:contact@chaire-eacc.fr)

[www.chaire-eacc.fr](http://www.chaire-eacc.fr)

Campus de la Gaillarde  
Institut Agro | INRAE  
2 place Pierre Viala  
34000 Montpellier